

# Avis d'appel public à la concurrence

## **Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : [ted@gaillac-graulhet.fr](mailto:ted@gaillac-graulhet.fr)

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

## **Objet du marché :**

### **Travaux de réalisation du système d'assainissement collectif (réseau de collecte et station d'épuration) du bourg de Montgaillard**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

## **Lieu principal d'exécution :**

Commune de Montgaillard

Code NUTS : FRJ27

**CPV global à la consultation : CPV principal : 45232410-9**

## **CPV propre à chaque lot**

**lot n°1 : CPV principal : 45232410-9**

**lot n°2 : CPV principal : 45232410-9**

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires (Lot n°1) et pour partie à prix forfaitaires (Lot n°2).

Prix fermes et actualisables.

## **Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 Réseau de transfert des eaux usées, réhabilitation et mise en séparatif des réseaux existants**

**Lot n°2 Station d'épuration de type filtre planté de roseaux (80 extensible à 160 eqH)**

## **Variantes :**

L'opérateur économique doit impérativement répondre également à l'offre de base.

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées pour le lot 2 dans les conditions suivantes :

- Les variantes concernant le type de filière de traitements ne sont pas admises.
- Les variantes présentées doivent, pour être prises en compte, impérativement respecter les articles 4 et 6 du CCTP.

**Retenue de garantie :** Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

**Avance :**

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

**Conditions relatives à l'accord-cadre :**

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Visite sur site :**

Visite sur site facultative

**Détails sur la visite :** Visite facultative et libre. Accès public.

**Critères d'attribution :**

Concernant le lot n°1 Réseau de transfert des eaux usées, réhabilitation et mise en séparatif des réseaux existants :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 sur 100 points.**

**2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

**3. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.**

**3.1. Sous-critère Mesures prises pour la sécurité et le respect des conditions environnementales pondéré à 10 sur 50 points.**

**3.2. Sous-critère Moyens humains et matériels mis à disposition pour ce chantier pondéré à 10 sur 50 points.**

**3.3. Sous-critère Prise en compte des spécificités du chantier pondéré à 20 sur 50 points.**

**3.4. Sous-critère Propositions techniques pour les fournitures pondéré à 10 sur 50 points.**

Concernant le lot n°2 Station d'épuration de type filtre planté de roseaux (80 extensible à 160 eqH):

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 sur 100 points.**

**2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

**3. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.**

- 3.1. Sous-critère Dégrilleur By pass pondéré à 2 sur 50 points
- 3.2. Sous-critère Chasse pondéré à 6 sur 50 points.
- 3.3. Sous-critère Complexe d'étanchéité pondéré à 6 sur 50 points.
- 3.4. Sous-critère Drainage aération pondéré à 5 sur 50 points.
- 3.5. Sous-critère Massif filtrant pondéré à 10 sur 50 points.
- 3.6. Sous-critère Dispositif de répartition pondéré à 5 sur 50 points.
- 3.7. Sous-critère Dispositif d'autosurveillance Entrée pondéré à 1 sur 50 points.
- 3.8. Sous-critère Dispositif d'autosurveillance Sortie pondéré à 2 sur 50 points.
- 3.9. Sous-critère Clôture portail pondéré à 1 sur 50 points.
- 3.10. Sous -critère Aménagement et Circulation autour des filtres pondéré à 4 sur 50 points.
- 3.11. Sous-critère Prise en compte des spécificités du site pondéré à 2 sur 50 points
- 3.12. Sous-critère Prise en compte des spécificités du chantier pondéré à 2 sur 50 points
- 3.13. Sous-critère Plans d'implantation du projet pondéré à 4 sur 50 points.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : **22-05-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2022*

*Date limite de réception des offres : 15/03/2022 à 12:00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**Conditions de remise des offres :**

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : **<http://www.marches-securises.fr>**.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -  
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)